

pharmaque des anciens: tels la *thériaque* [80]; le *mithridate* ⁽¹⁾, formule due à l'infortuné roi de Pont et de Bithynie, et qui se composait de 46 substances; le *philonium* ⁽²⁾, inventé par Philon (de Tarse), et qui devait ses propriétés actives à l'opium; la masse de *cynoglosse* ⁽³⁾, qui est dans le même cas.

§ 7. — Antispasmodiques à base d'essences

Les essences peuvent ajouter à leur propriété antispasmodique d'autres propriétés: être stimulantes, diurétiques, emménagogues, etc.; mais on peut affirmer que presque toutes ont, quand elles sont employées à petites doses, leur utilité relative pour combattre l'état d'éréthisme nerveux, général ou local. C'est dire l'immense variété de ce groupe de médicaments, qui, à l'état d'essence isolée ou engagée, soit dans le tissu des plantes, soit dans des hydrolats, des teintures, des extraits, etc., joue un rôle si considérable dans les prescriptions. Une énumération de tous ces antispasmodiques constituerait une liste d'une longueur fastidieuse; je me bornerai à citer les plus usités d'entre eux, en les rapportant aux familles botaniques qui les fournissent.

1° *Antispasmodiques tirés des Aurantiacées.* — Les feuilles et l'écorce du *citrus aurantium* contiennent une huile essentielle, dite de *néroli*, qui jouit de propriétés antispasmodiques consacrées par une expérience séculaire.

L'infusion de feuilles d'oranger, celle de fleurs séchées, constituent des tisanes usuelles qui à la propriété de calmer le système nerveux joignent, à la faveur de leur véhicule, une action légèrement sudorifique ⁽⁴⁾.

L'essence de néroli s'emploie isolée, à la dose de 3 à 10 gouttes,

⁽¹⁾ 243. Le *mithridate* avait beaucoup de rapports avec la thériaque d'Andromachus, et l'opium en constituait le principe le plus actif.

⁽²⁾ 244. Le *philonium* se rapprochait aussi beaucoup de cet électuaire.

⁽³⁾ 245. La masse de *cynoglosse*, conservée par le Codex, sert à faire des pilules de 20 centigr., contenant chacune 2 centigr. d'extrait d'opium et 2 centigr. de poudre de semence de jusquiame. Les autres substances moins importantes qui entrent dans la composition de cette masse pilulaire sont: l'écorce de racine de cynoglosse, la myrrhe, l'oliban, le safran et le castoréum. Les *grains sédatifs de Dumont* ont la même formule que les pilules de cynoglosse, sauf que l'opium y est remplacé par le lactucarium.

⁽⁴⁾ 246. La tisane de feuilles d'oranger se prépare avec 5 gram. de feuilles sèches et 25 gram. de feuilles fraîches pour 1,000 gram. On associe souvent, dans cette tisane, parties égales de tilleul et de feuilles d'oranger.

ou on la recueille en frottant avec du sucre l'écorce des oranges fraîches.

L'essence d'oranger, dont l'odeur fragrante *entête*, c'est-à-dire produit une modification cérébrale très-évidente, même en plein air (comme j'ai pu m'en assurer sur moi-même, en me promenant un soir dans la campagne des environs de Nice, à l'époque de la floraison des orangers), ne pourrait-elle pas être employée avantageusement en inhalation, à la dose de 1 ou 2 gram., comme moyen de combattre un état spasmodique?

L'eau de fleur d'oranger ⁽¹⁾ est la plus usuelle de ces préparations; c'est à la fois un condiment et un médicament, et, quand elle est fragrante, récemment préparée et donnée à doses suffisantes, elle constitue un médicament qui n'est pas dépourvu d'activité. C'est la valériane des petits enfants.

2° *Antispasmodiques tirés des Tiliacées.* — Les fleurs du tilleul contiennent une essence très-suave, associée à une assez grande quantité de mucilage, qui donne à leur infusion une saveur onctueuse. On en prépare une eau distillée ⁽²⁾ qui sert de véhicule aux potions antispasmodiques et une infusion ⁽³⁾. On se sert quelquefois aussi du tilleul sous forme de bains. Cette pratique, imaginée par Rostan, a été adoptée par beaucoup de médecins, qui considèrent, et non sans raison, les bains de tilleul comme plus calmants que les bains ordinaires ⁽⁴⁾.

3° *Antispasmodiques tirés des Valérianées.* — La réputation antispasmodique de la valériane et des produits qui en dérivent est justement établie, et l'on peut affirmer que la valériane est, à elle seule, plus fréquemment employée que tous les autres antispasmodiques réunis pour combattre les spasmes, les vapeurs,

⁽¹⁾ 247. L'eau de fleur d'oranger, préparée par la distillation des fleurs, rend 2 litres par kilogramme de celles-ci. Doses de 10 à 50 gram.

Le sirop de fleur d'oranger, qui sert à édulcorer les potions antispasmodiques, contient environ moitié de son poids d'hydrolat de fleur d'oranger.

⁽²⁾ 248. L'eau distillée de tilleul est le produit de la distillation des fleurs (1 partie de fleurs donne 4 parties d'eau distillée). On l'emploie aux doses de 100 à 150 gram.

⁽³⁾ 249. La tisane de tilleul se prépare avec 5 parties de tilleul pour 1,000 d'eau.

⁽⁴⁾ 250. Le bain de tilleul du Codex ne contient que 500 gram. de ces fleurs pour un bain ordinaire. Jeannel fait remarquer, avec raison, qu'il faut doubler ou tripler cette dose. On doit donc prescrire 1 kilogr. par bain, et recommander de recouvrir la baignoire.

tous les troubles hystérisiformes en un mot ⁽¹⁾. La poudre de valériane, l'hydrolat et l'extrait de cette plante, l'essence et la teinture de valériane, sont les formes les plus usitées. Quant aux valérianates, sauf ceux de zinc et d'ammoniaque, les autres doivent plutôt leurs propriétés à leur base qu'à l'acide valérianique (*valérianates de quinine, d'atropine, etc.*), et je n'ai pas à m'en occuper ici. Le goût désagréable de la valériane porte souvent à l'employer en lavement ⁽²⁾, et ce n'est peut-être pas, dans les troubles nerveux de l'hystérie, la voie qui convient le moins au développement de ses effets.

Une des formes les plus utiles de la valériane pour combattre le nervosisme est certainement son emploi en bains. Beau a signalé, en 1862, les services que les bains de valériane peuvent rendre dans l'hystérie; j'ai essayé peu après ce moyen, et je lui ai reconnu de tels avantages que je ne m'en suis plus dessaisi depuis. (*Voy. Bullet. de therap.*, 1862, t. LXIII, p. 88.) Les cas dans lesquels ces bains peuvent rendre des services sont extrêmement nombreux, et il est rare qu'ils ne réussissent pas à calmer le système nerveux ⁽³⁾. L'inhalation des vapeurs valérianiques qui se dégagent du bain ne contribue-t-elle pas pour une large part aux effets de sédation que l'on obtient? Je serais disposé à le croire.

4° *Antispasmodiques tirés des Labiées.* — Cette famille, si abondante en plantes odorantes, fournit un certain nombre d'antispasmodiques à la matière médicale, et pourrait en fournir un plus grand nombre encore. Je citerai seulement le *basilic* ⁽⁴⁾ (*Ocy-*

⁽¹⁾ 251. La racine de valériane concassée s'emploie en tisane à 20 p. 1000. — La poudre se donne à la dose de 2 à 20 gram. — La teinture alcoolique (au 5°) à la dose de 5 à 20 gram. — Le sirop de valériane du Codex, à la dose de 15 à 30 gram. comme édulcorant des potions antispasmodiques. — L'essence, à la dose de 5 à 10 gouttes. — L'extrait alcoolique de valériane, à la dose de 1 à 2 gram.

⁽²⁾ 252. Le lavement de valériane se prépare, par infusion prolongée, avec 10 gram. de valériane pour 250 gram. d'eau, avec addition de quelques gouttes de laudanum.

⁽³⁾ 253. Beau conseillait d'employer pour les bains de valériane 500 gr. de racine de valériane concassée. On fait bouillir pendant une demi-heure, dans un vase fermé contenant 5 à 10 litres d'eau, et on jette le liquide et le marc dans un bain de 200 litres, que l'on a soin de recouvrir d'une couverture de laine. On reste dans le bain de trois quarts d'heure à une heure.

⁽⁴⁾ 254. L'infusion d'origan se prépare avec 10 gram. de rameaux fleuris pour 1,000 gram. d'eau; son essence se donne à la dose de quelques gouttes dans une potion.

mum caryophyllatum majus), dont l'infusion jouit, contre les diverses céphalalgies, d'une réputation vulgaire et qui repose sur une vraisemblance très-sérieuse; la lavande (*Lavandula spica*), le thym (*Thymus vulgaris*), le serpolet (*Thymus serpyllum*), etc., sont dans le même cas. L'attention a été appelée de nouveau, dans ces derniers temps, sur les propriétés antispasmodiques de cette dernière plante, par Joret ⁽¹⁾, qui l'a considérée comme un des meilleurs moyens que l'on puisse opposer à la coqueluche. (*Revue de therap. médico.-chir.*, février 1862.)

Les essences des Labiées, prises sous forme de bain, constituent des moyens antispasmodiques sur l'utilité desquels Topinard a beaucoup insisté, il y a dix ans. (*Gaz. des hôpit.*, 1867.) Je sais bien que l'action stimulante exercée sur la peau par ces essences peut revendiquer une partie des résultats que l'on en obtient; mais l'inhalation de l'essence qui se dégage de ces bains ne peut manquer de produire aussi un effet de sédation nerveuse. Le mélange, si commun, de l'atonie et de l'éréthisme nerveux, semble plus particulièrement indiquer l'usage de ces bains aromatiques, qui représentent, simplifiée et régularisée, la formule des bains de Pennès ⁽²⁾, et peuvent, d'ailleurs, réunir ou isoler l'action des alcalins et celle des essences ⁽³⁾.

5. *Antispasmodiques tirés des Laurinées.* — Une substance absorbe ici toute l'attention: c'est le camphre, médicament important qui domine toute la médication antispasmodique et dont l'histoire est restée indéchiffrable pour moi, jusqu'au moment où la découverte des anesthésiques, me montrant les rapports si frappants qui existent entre ces substances et le camphre, m'a permis de comprendre et de théoriser l'action de ce stéaroptène. Qu'on réunisse l'action des essences et celle du chloroforme, en faisant aux premières la part la plus large, et on a très-exacte-

⁽¹⁾ 255. Il conseille l'infusion de serpolet, préparée avec 10 ou 15 gram. de la plante pour 1 litre d'eau.

⁽²⁾ 256. Les bains dits de Pennès se préparent avec le contenu d'un flacon ou d'un rouleau de carton contenant des cristaux de carbonate de soude imprégnés d'essences et mélangés d'autres substances, telles que la delphine, par exemple, dont l'intervention n'est guère explicable et ne peut, d'ailleurs, convenir aux applications très-générales que l'auteur de cette formule leur attribue. C'est un bon moyen de stimuler la peau, et pas autre chose.

⁽³⁾ 257. Ces bains se préparent avec 2 gram. d'essence de romarin, de thym ou de serpolet, quand on emploie ces essences pures; 1 gram. quand on les étend dans 30 gram. d'alcool; et 3 ou 4 gram. quand on rend le bain alcalin par l'addition de 2 à 300 gram. de sous-carbonate de soude.